

Issy-les-Moulineaux, le 5 janvier 2011

Messieurs les Présidents de F.D.C.
Messieurs les Présidents des Associations
Spécialisées

Monsieur le Président et cher ami,

Au début de la semaine, je vous ai informé de la dernière initiative de l'année 2010 des associations de protection de la nature, que je considère personnellement comme une véritable provocation.

France Nature Environnement, la LPO et la Ligue ROC ont déposé un référé suspension contre le dernier arrêté ministériel qui vient d'être signé par la ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet pour la fermeture de la chasse au gibier d'eau.

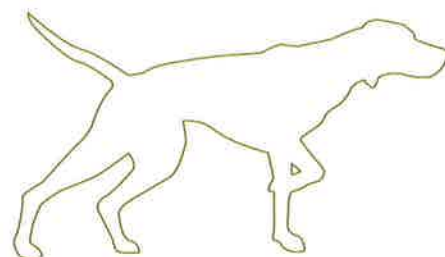
Cet arrêté, qui était loin de nous satisfaire sur le fond, reprenait pour l'essentiel les dates de fermeture de la chasse de l'an dernier (qui avaient déjà fait l'objet de contentieux) suite à un accord restreint et écrit entre protecteurs et chasseurs.

Ce sont les mêmes associations qui viennent de changer soudainement d'avis et qui dénoncent cet accord aujourd'hui devant le Conseil d'Etat, avec une audience fixée au 20 janvier 2011. Pourtant l'an dernier, elles n'avaient engagé aucun contentieux alors que les dates pour la chasse des oies étaient identiques.

Pour la Fédération Nationale des Chasseurs, cette attitude méprisante, qui bafoue l'accord signé, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

La lecture des mémoires du référé suspension des trois associations est un véritable pamphlet anti-chasse qui mélange risques de confusion, de dérangement et perturbation des espèces par la chasse, pour dénoncer celle-ci dans son ensemble. Comme par hasard, les signataires du référé ne se contentent plus de demander une fermeture au 31 janvier, ce qui était leur revendication habituelle, mais au 20 janvier, histoire de faire encore dans la surenchère qu'elles n'ont cessé de pratiquer depuis près de trente ans après avoir obtenu la perte de mars, puis de février pour les chasseurs.

Et comme elles sont avides d'argent public, elles osent demander plus de 20 000 euros à l'Etat, par l'intermédiaire du juge, pour abonder leurs caisses déjà bien remplies par le ministère de tutelle, avec près de 28 millions d'euros par an de subventions...



Ce recours illustre parfaitement l'état d'esprit rétrograde et revanchard de certains responsables nationaux des associations de protection de la nature qui vivent très mal la reconnaissance tardive mais réelle des chasseurs et des pêcheurs comme défenseurs de la biodiversité ordinaire ; légitimité confortée par la Stratégie mondiale en faveur de cette dernière mise en place à Nagoya.

Mon prédécesseur avait eu le courage d'engager ce dialogue difficile pour répondre à la demande du Président de la République, Nicolas Sarkozy, dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement.

Les chasseurs avaient alors fait preuve de leur bonne volonté en acceptant pendant plus de deux ans de s'asseoir à la même table que ceux qui prônent régulièrement l'interdiction de la chasse.

La FNC et les autres organisations représentatives ont même signé deux accords sur les dates de chasse qui ont fait couler beaucoup d'encre et, disons-le, affaibli la chasse et ses structures par les concessions faites à ce qu'il faut bien appeler nos opposants.

Dès mon arrivée, j'ai plaidé pour la suspension immédiate des Tables Rondes afin d'en faire un bilan objectif en accord avec le ministre de l'Ecologie, Jean Louis Borloo, et le président de la Table Ronde, Jérôme Bignon. Je constate avec regret que j'avais raison d'être méfiant sur la méthode employée et sur les résultats obtenus.

En contestant devant les tribunaux les 10 jours de chasse aux oies en février -qu'ils avaient pourtant acceptés l'an dernier- nos ayatollahs de la protection de la nature viennent de nous ramener plus de 10 ans en arrière, au temps de l'opposition systématique entre chasseurs et protecteurs.

Pour moi, cette provocation résolument anti-chasse ne peut pas rester sans réponse. Il n'est plus question de subir les humeurs de ces défenseurs « people » de la nature qui prônent un jour le dialogue pour mieux vous traîner au tribunal dès le lendemain et qui font l'objet de trop de complaisance politique et médiatique.

Au nom de la Fédération Nationale des Chasseurs, je souhaite que le monde de la chasse se mobilise bien au-delà des chasseurs de gibier d'eau.

Nous devons agir collectivement pour combattre ces « anti-tout » qui méprisent viscéralement les chasseurs et qui profitent des fonds publics pour tenter de conserver le monopole de la défense de la biodiversité et de la « cogestion » de la Nature avec « notre » ministère, alors que c'est l'affaire de tous.

En accord avec Yves Butel qui préside l'Union des fédérations côtières, j'ai demandé que la prochaine réunion (qui doit se tenir mardi prochain, au siège de la FNC) soit recentrée sur la stratégie offensive à conduire ensemble dans les prochaines semaines.

Je souhaite que l'Union des fédérations côtières invite aussi les principaux responsables des associations spécialisées et que Frédéric Nihous soit associé à cette réflexion, conformément à notre accord.

Pour ma part, et dans les 24 heures, je vais interpeller tous les parlementaires de gauche et de droite à l'Assemblée Nationale et au Sénat afin d'expliquer le pourquoi de notre colère.

Je compte sur vous pour adapter cette lettre-type et l'adresser en votre nom aux parlementaires de votre département.

Des courriers vont partir d'ici la fin de la semaine, à l'attention du Président de la République qui est à l'origine de la demande d'un dialogue permanent entre protecteurs et chasseurs via la Table Ronde.

Avant notre rendez-vous avec la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, dont l'arrêté fait l'objet du contentieux, un courrier lui sera adressé pour faire le point sur ce conflit dont nous ne sommes pas responsables mais qui va avoir des conséquences durables sur la nouvelle gouvernance nature.

Pour la réunion de mardi, j'attends de chacun d'entre vous des propositions concrètes au niveau national et départemental sur ce que nous pourrions faire pour marquer notre colère et dénoncer la représentation excessive de ces pseudo-défenseurs de la biodiversité.

Je compte sur vous.

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Président



Bernard BAUDIN